



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2016, Université de Franche-Comté - UFC.
hceres-02037930

HAL Id: hceres-02037930

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037930>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence de Lettres

- Université de Franche-Comté - UFC

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de l'Homme et humanités

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Lettres* de l'Université de Franche-Comté - UFC est une formation généraliste, visant à offrir aux étudiants les connaissances et les compétences disciplinaires en langue et littérature françaises et étrangères, en culture antique ainsi que la maîtrise des outils et méthodes d'analyse, de l'expression écrite et orale et d'une large culture générale.

La formation comprend deux parcours : un parcours *Lettres Modernes* et un parcours *Lettres Classiques*. Elle repose sur trois domaines disciplinaires, Langue, Littérature et Arts qui sont le résultat d'un important effort de mutualisation des enseignements en accord avec les licences *Arts du Spectacle* et *Musicologie* de l'UBC. Les enseignements sont structurés autour d'une série d'enseignements disciplinaires forts, abordant les connaissances de manière à la fois historique, théorique et pratique. Au cours des semestres 1 à 4, une unité d'enseignement (UE) mutualisée avec les licences *Arts du Spectacle* et *Musicologie* permet une ouverture disciplinaire offrant, par le jeu des options, une découverte large de l'univers des lettres et des arts.

La licence *Lettres* prépare aux métiers de la culture, de l'édition et du livre, aux concours de l'administration, et aux métiers de l'enseignement et de la recherche mais n'affiche pas de visée professionnalisante en soi puisqu'elle est conçue comme un palier vers les masters (enseignement ou autre) et les concours de la fonction publique.

Synthèse de l'évaluation

La licence *Lettres* de l'Université de Franche-Comté est une formation généraliste de bonne qualité proposant deux parcours traditionnels, Lettres classiques et Lettres modernes, avec une ouverture disciplinaire orientée vers les arts du spectacle et la musicologie. Ces parcours s'inscrivent bien dans l'offre de formation générale de l'établissement. Les enseignements proposés sont de qualité et l'équipe pédagogique est solide et impliquée dans la recherche par le biais de laboratoires de recherche reconnus. On note cependant que leurs travaux ne sont pas suffisamment articulés avec la mention.

L'architecture du diplôme est le résultat d'un important effort de mutualisation des enseignements qui permettent en même temps d'offrir un socle d'enseignements fondamentaux solide et des enseignements d'ouverture pertinents. Il est dommage que la formation ne prenne pas suffisamment en compte la dimension professionnalisante du diplôme, en dehors de la préparation aux masters de l'établissement ou aux concours de l'enseignement, et néglige la place des stages et l'intervention des acteurs socio-professionnels de la région dans la préparation des étudiants aux divers métiers qui pourtant sont bien identifiés comme des issues naturelles pour des étudiants inscrits en Lettres.

La formation souffre par ailleurs d'une conjoncture défavorable et connaît une baisse importante des effectifs, notamment pour ce qui est du parcours Lettres classiques, ce qui est malheureusement le cas de la plupart des formations dans ce domaine.

La mise en place d'un comité de pilotage est programmée pour l'ensemble de la formation, ce qui devrait permettre d'accroître le suivi de la population étudiante, d'analyser précisément les raisons de l'échec en 1ère année et de mettre en place les dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite. Ce comité de pilotage devrait également étudier l'environnement socio-professionnel régional afin de procéder aux aménagements nécessaires des contenus d'enseignement en vue d'une plus importante professionnalisation de la formation. Des effectifs réduits invitent à un accompagnement personnalisé renforcé dans ce domaine.

Points forts :

- Cohérence de la logique d'ensemble de la formation et qualité des enseignements disciplinaires.
- Ouverture disciplinaire vers les arts et la musicologie du fait d'un effort important de mutualisation des enseignements avec d'autres licences de l'Université.
- Qualité de l'équipe pédagogique.

Points faibles :

- Absence de dimension professionnalisante dans les métiers de l'écrit et de la culture, autres que ceux de l'enseignement.
- Méconnaissance de la population étudiante et du milieu socio-professionnel dans lequel s'inscrit la formation.
- Très faible recrutement, notamment dans le parcours Lettres classiques.

Recommandations :

Développer le pilotage de la licence paraît impératif. Dans ce cadre, il conviendrait de prendre sérieusement en compte la nécessité de faire évoluer cette formation en vue d'une plus importante professionnalisation, notamment par la mise en place de stages. Cette mesure serait de nature à en accroître l'attractivité. Enfin, un rapprochement avec l'Université de Bourgogne est à l'étude afin de mieux structurer la carte régionale des formations (mise en œuvre d'une mention commune), on ne peut qu'encourager cette initiative.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Du point de vue de la structure, la licence Lettres n'adopte pas le schéma rencontré généralement (L1 d'ouverture, L2 de consolidation, L3 de spécialisation) mais n'en propose pas moins une structure originale, autour des enseignements disciplinaires fondamentaux introduits progressivement de la L1 à la L3. Le système d'options, dont le nombre est sans doute un peu trop important au vu de l'effectif, vient ensuite apporter une ouverture disciplinaire pour chaque année de formation, construite dans la durée, qui constitue une forme de spécialisation dans le domaine des lettres et des arts.</p> <p>La formation est solide du point de vue disciplinaire, conçue selon une approche transdisciplinaire intelligente, mais qui néglige les dispositifs de pré-professionnalisation.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Si la mention n'est pas unique dans la région, il s'agit bien de la seule à proposer un parcours Lettres classiques dont le recrutement reste, comme cela est constaté sur la presque totalité du territoire national, très faible. Un rapprochement avec l'Université de Bourgogne est à l'étude en vue d'une mention commune, ce qui est à encourager.</p> <p>La licence étant conçue comme une formation généraliste, elle n'entretient pas de rapport particulier avec le milieu socio-professionnel régional, ce qui est regrettable.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique regroupe les enseignants-chercheurs de Lettres modernes (5 PR et 11 MCF) et de Lettres classiques (4 PR et 5 MCF). Il s'agit d'une équipe solide et de qualité, l'encadrement des étudiants est bien assuré. Elle est organisée en deux départements différents qui se réunissent toutefois pour un jury de mention unique.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le recrutement essentiellement local est en légère baisse en Lettres modernes (52 inscrits en 2010-2011 et 44 en 2014-2015). Il est en revanche très faible, voire préoccupant, en Lettres classiques (entre 2 et 8 inscrits</p>

	<p>sur les trois dernières années).</p> <p>On note par ailleurs un important taux d'abandon en L1 en Lettres modernes, (proche de 30 % sur les trois dernières années) mais un flux entrant important en L2 et surtout L3 (en particulier par le bais du dispositif Erasmus). La totalité des étudiants ayant validé leur diplôme en L3 poursuit ses études en master.</p> <p>Le dossier ne fait pas état de réflexion pour endiguer cette situation. Une collaboration avec les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) ou une prise en compte de la nécessaire professionnalisation permettraient vraisemblablement d'augmenter l'attractivité de la formation.</p>
--	---

Place de la recherche	<p>Les enseignants-chercheurs impliqués dans la formation sont tous rattachés à des laboratoires reconnus (<i>Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité; Editions, Langages, Littératures, Informatique, Arts, Didactiques, Discours; Centre de Recherches Interdisciplinaires et Transculturelles</i>) et sont aussi membres de plusieurs associations et sociétés savantes. Leur investissement dans la recherche ne se traduit pas clairement dans la maquette pédagogique. Celle-ci ne prévoit pas d'enseignements d'initiation à la recherche, ne serait-ce qu'au niveau de la L3.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La place de la professionnalisation est pratiquement inexistante, hormis quelques stages dans le cadre du plan Emploi Avenir Professeur (EAP) mais qui restent optionnels. L'équipe pédagogique considère que la licence en lettres constitue une formation généraliste préparant à des métiers dont la professionnalisation n'intervient qu'au niveau du master. Seul est prévu en L3 un enseignement de « préprofessionnalisation » mais il est conçu comme un enseignement préparant aux concours de l'enseignement.</p> <p>Cette situation est d'autant plus regrettable que la fiche RNCP signale à juste titre les métiers de la culture et de l'écrit comme étant des débouchés professionnels naturels de la formation. Le dossier fait état d'une réflexion embryonnaire en ce sens, qu'on ne peut qu'encourager vivement.</p>
Place des projets et stages	<p>Aucun stage n'est prévu dans la maquette des enseignements, ce qui est d'autant plus regrettable que le nombre réduit d'inscrits permettrait un suivi très personnalisé des étudiants concernés.</p> <p>Le dossier ne fait pas non plus état d'une pédagogie par projets.</p>
Place de l'international	<p>Des accords ERASMUS avec des universités européennes assurent l'attractivité de la formation ainsi que des conventions spécifiques avec des universités américaines, mais ce point mériterait d'être davantage explicité. Aucune indication précise n'est communiquée concernant la mobilité entrante et surtout sortante.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est essentiellement local, les entrants proviennent de baccalauréats généralistes ou technologiques. Des mises à niveau sont prévues en L1 ainsi que des dispositifs d'accompagnement individuel et d'adaptation aux étudiants dans des situations particulières (mise à niveau pour les étudiants en VAE, enseignements à distance, dispense du contrôle continu).</p> <p>L'équipe pédagogique est très impliquée dans la promotion de la mention hors de l'établissement afin d'en augmenter l'attractivité.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Un enseignement général d'usage de l'outil numérique est proposé aux étudiants de L1. L'usage des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) semble progressivement gagner du terrain mais des efforts sont encore à mener pour développer cette pratique.</p>
Evaluation des étudiants	<p>La formation privilégie le contrôle continu mais on ne dispose pas d'information précise sur la forme que prend cette évaluation selon les enseignements.</p> <p>Les équipes pédagogiques des deux parcours fusionnent dans le cadre des jurys d'examen.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Les compétences attendues sont clairement identifiées et correspondent à celles de la discipline. En revanche le dossier ne précise pas de quelle manière elles sont évaluées.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés est insuffisant, aussi bien au niveau de l'établissement que de la formation. Les données transmises portent sur une seule année, année au cours de laquelle la totalité des diplômés a poursuivi ses études en master. Ceci est d'autant plus étonnant que l'absence de suivi des diplômés avait déjà été formulée lors de la précédente évaluation du HCERES.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il existe un conseil de perfectionnement qui se réunit une fois par an pour évaluer le fonctionnement de la mention, sa composition et son organisation ne sont pas détaillées.</p> <p>S'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, ceux-ci répondent à deux questionnaires en ligne, l'un concernant la globalité de l'environnement universitaire et de la formation, l'autre consacré à l'évaluation des unités d'enseignement. Le dossier indique que l'équipe pédagogique n'est pas en mesure, faute de temps et de moyens humains, d'intégrer les observations des étudiants dans le bilan d'autoévaluation.</p>

Observations de l'établissement

Observations

Intitulé de la formation : **Licence de Lettres – Lettres classiques**

Nous remercions les experts pour leur évaluation.

Les conclusions du rapport pointent des faiblesses dans la formation : petits effectifs et faible préprofessionnalisation. Quelques points méritent néanmoins d'être précisés.

Environnement de la formation et effectifs et résultats : si le recrutement en lettres classiques reste faible, la plupart des unités disciplinaires sont mutualisées et offertes à d'autres formations. Cette offre peut pallier des besoins et être importante à une spécialisation voire une professionnalisation.

De plus, la licence de lettres, parcours lettres classiques, offre en L3 au semestre 6, deux unités d'enseignement en lien avec le laboratoire ISTA (EA4011) et la recherche : une formation scientifique à la paléographie et à l'édition de texte, ainsi qu'une unité d'enseignement consacrée à des disciplines représentées dans la 8e section : papyrologie, ecdotique et lexicologie. Ces deux unités sont l'occasion d'une ouverture professionnelle puisqu'elles sont en lien avec la bibliothèque de Besançon et la bibliothèque du Centre diocésain et qu'une suite plus large est donnée à ce partenariat en master. Lors de ces échanges, les étudiants découvrent des aspects professionnels des métiers du livre (restauration d'un manuscrit, monter un dossier pour obtenir des subventions, etc.).

Par ailleurs, la collaboration avec les CPGE est déjà une réalité puisque deux auteurs proposés au concours sont préparés au sein de l'UFR SLHS et une formation à la linguistique comparée est offerte aux khâgneux.

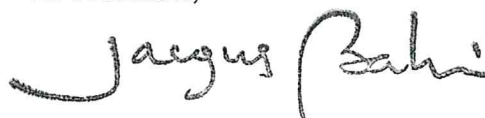
Enfin l'UFC propose dans le cadre de ce parcours lettres classiques, au semestre 6, une demi-unité traduction faisant intervenir d'autres disciplines (langues vivantes et sciences du langage) et ouverte aux étudiants d'autres mentions et constituant une réflexion sur le système de la traduction.

Les recommandations apportées dans la synthèse de l'évaluation et portant sur la préprofessionnalisation ont déjà, en grande partie, été prises en compte dans la conception de la future licence de lettres : projet tutoré et stages en L2 et L3.

Fait à Besançon, le 30 juin 2016



Le Président,

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Jacques Bahi'.

Jacques Bahi